

selon lesquelles un représentant du Canada s'est rendu à Hanoï il y a quelques jours pour y rencontrer des représentants du gouvernement du Vietnam du Nord, le premier ministre pourrait-il nous dire où en sont les tentatives visant à amorcer des négociations pour mettre fin au conflit?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le représentant en question était le membre canadien de la Commission internationale dans cette région, qui se rendait à Hanoï comme il le fait de temps à autre. On ne saurait naturellement accorder à cette visite un sens particulier.

Je ne saurais dire qu'il y ait progrès quant à l'ouverture de négociations sur cette importante question. Il n'y a eu, en tout cas, aucun progrès sensible depuis la dernière séance de la Chambre. La question, surtout en ce qui concerne le point de vue canadien, fait l'objet d'une étude constante de la part du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui a eu des entretiens à ce sujet à New York. L'assemblée générale des Nations Unies et, peut-être, le Conseil de sécurité, en seront saisis au cours des prochaines semaines.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ACCROISSEMENT DU COÛT DE LA VIE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Le premier ministre pourrait-il faire connaître à la Chambre quelles mesures le gouvernement entend prendre afin d'arrêter l'accroissement rapide du coût de la vie, qui s'est manifesté depuis l'ajournement de la Chambre, il y a trois mois?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): On ne peut répondre à une question d'une telle portée à l'appel de l'ordre du jour. Nous pourrions sous peu, j'espère, consacrer cinq jours à l'étude du budget; mon honorable ami, de même que les autres députés, pourront alors revenir sur cette question, et le gouvernement sera alors en mesure de leur répondre.

L'hon. M. Hees: Le premier ministre aurait-il l'obligeance d'assurer à la Chambre que lorsque le débat sur le budget aura lieu, il énumérera les mesures que le gouvernement se propose de prendre pour contrebalancer, par exemple, les effets de l'augmentation de 2 p. 100 du coût de la vie—accélération incroyable—qui s'est produite depuis deux mois?

Le très hon. M. Pearson: La plupart des déclarations du député sont elles-mêmes incroyables. Je reconnais, cependant, qu'il s'agit d'une question très grave.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire, ayant trait à un aspect particulier de ce problème, à poser au ministre de l'Industrie. Le premier ministre voudrait-il nous dire si la récente augmentation du prix des automobiles doit être attribuée au fait que le gouvernement n'a pas réussi à enrayer l'inflation ou aux effets de l'accord international sur l'automobile?

M. l'Orateur: Je signale au député que sa question prête à controverse.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PARTICIPATION POSSIBLE DU CANADA AU RÉSEAU AMÉRICAIN D'ENGINS ANTIENGINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question concernant l'établissement, envisagé par les États-Unis, d'un réseau d'engins antiengins. Le Canada a-t-il une part quelconque dans ce projet? Des éléments de ce réseau seront-ils construits sur notre sol? A-t-on pris des engagements ou bien va-t-on en prendre?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Je le répète, nous n'avons aucune part dans cette décision du gouvernement des États-Unis d'installer un système d'engins antiengins. Nous n'avons aucune part dans ce projet, et nous n'en aurons aucune, je pense, à l'avenir. Certes, nous désirons vivement obtenir tous les renseignements possibles sur une mesure aussi importante et traiter la situation qui peut en résulter au mieux des intérêts du Canada et de la paix; mais nous n'avons rien à voir à ce projet et rien ne me porte à croire que le gouvernement des États-Unis nous demandera de lui prêter notre concours à cet égard, d'une manière quelconque, sur notre sol.

Comme on a prétendu à tort le contraire en certains milieux, je dois ajouter que nous avons été mis au courant de la décision prise à cet égard par le gouvernement des États-Unis, avant même qu'elle ne soit rendue publique.

M. Douglas: Vu ce qui s'est passé à propos de l'installation des Bomarc au Canada, le premier ministre peut-il nous assurer que le gouvernement du Canada ne prendra aucun